



les féeries de décembre

Cure de jouvence pour le Parc Paysager

Nouveau cap pour Escal'Atlantic

Le service de portage de repas à domicile

Votre minimag' culturel



Un aéroport pour le Grand Ouest

Pourquoi ce dossier sur le transfert de l'aéroport ?

Pour rétablir la vérité face aux présentations caricaturales toujours à charge contre ce projet.

Où en sommes-nous ?

Le débat sur le transfert est clos depuis la déclaration d'utilité publique de 2008 et le rejet par le Conseil d'Etat de tous les recours la concernant.

Les opposants au transfert nous reprochent un déficit de démocratie dans la conduite du projet.

Ce projet est aujourd'hui une réalité et il va rentrer en phase opérationnelle après avoir respecté l'ensemble des procédures légales de consultation (débat public et enquêtes publiques) ; après avoir été déclaré d'utilité publique, approuvé par les principales assemblées locales démocratiquement élues ; validé économiquement par les groupements d'entreprises qui se sont portés candidats, la concession aéroportuaire est attribué à l'issue de la procédure de mise en concurrence.

Le temps n'est donc plus à la polémique.

Ce projet est-il largement consensuel ?

C'est un projet collectif. Une grande majorité des élus de plus de soixante collectivités territoriales dont la CARENE, bien sûr, le portent, sans compter l'adhésion citoyenne des acteurs économiques, des militants politiques, syndicaux, associatifs... Sans compter le soutien affiché du Président de la République, du Premier Ministre évidemment et de plusieurs membres de son Gouvernement.

Je comprends que des riverains et en particulier des agriculteurs expriment leur désaccord. Mais nous sommes dans un état de droit qui a permis de défendre leurs intérêts et d'indemniser les préjudices.

Je respecte les opposants sincères, souvent anciens, mais je m'élève contre les injures faites aux personnes et contre les inexactitudes et les caricatures véhiculées par les élus nationaux ou européens en mal d'expansion médiatique.

Ils soutiennent des positions et participent à des actions qui vont à l'encontre de décisions de justice, qui vont à l'encontre des intérêts de notre territoire en termes d'emplois, de développement économique et social, d'attractivité. Ils sont dans une logique de décroissance qui depuis 2004 a toujours été désavouée par les électeurs. Quelles que soient les élections, les partisans du transfert de l'aéroport n'ont jamais été désavoués par le suffrage universel.

Joël Batteux, Maire de Saint-Nazaire





→ L'aéroport du Grand Ouest ouvrira en 2017

un atout pour le territoire nazairien

Fin 2017, l'aéroport Nantes Atlantique sera transféré sur le site du futur aéroport du Grand Ouest, à 17 kilomètres au nord de Nantes. Un nouvel atout pour l'agglomération nazairienne, que ce soit pour les particuliers ou pour le tissu économique local.

UN AÉROPORT PLUS ADAPTÉ

Depuis 2004, plus de 60 nouvelles lignes ont été créées au départ de Nantes. A l'horizon 2050, plus de 9 millions de passagers sont attendus. Ce nouvel aéroport offrira la possibilité d'effectuer des allers et retours dans la journée vers les principales métropoles : Londres, Berlin... L'aéroport du Grand

Ouest pourra accueillir tous les types d'avions dont les gros porteurs, de type A 380 ou A 350. Son emplacement accélérera l'ouverture à l'international pour les six millions d'habitants (dans un rayon de deux heures) et les 170 000 entreprises de l'ouest (rayon de 1h15). Concernant plus particulièrement Saint-Nazaire, l'agglomération se situera à 30 min. de cette

nouvelle plateforme qui est un moteur essentiel pour la croissance de notre bassin d'emploi.

RÉPONDRE À LA CROISSANCE DU TRAFIC AÉRIEN

Plus de 3 250 000 passagers ont été enregistrés en 2011 malgré un environnement économique morose. 3 500 000 voyageurs sont attendus cette année et quatre millions de per-

sonnes fréquenteront l'aéroport du Grand Ouest dès son ouverture en 2017. Cette progression est liée à l'activité de vols réguliers vers l'Europe et l'international et au dynamisme des compagnies. Cette progression est supérieure aux prévisions faites il y a dix ans. Elle valide la décision de transférer l'aéroport sur un site où il générera moins de nuisances et de contraintes.



POURQUOI UN TRANSFERT DE L'AÉROPORT ?

Ce transfert a pour objectif de préserver les populations de l'agglomération nantaise des nuisances environnementales et des risques liés au survol de la ville par les avions. Ce déplacement supprimera les contraintes qui s'opposent à l'aménagement (zones d'habitat, commerciales, environnementales) de ce vaste secteur. Enfin, cela règlera les problèmes posés par les limites de l'actuel aéroport de Nantes Atlantique : aéroport, parkings voitures, pistes, voies de circulation.

CRÉATEUR D'EMPLOIS

Durant les travaux, et une fois terminé et en fonctionnement, l'aéroport générera beaucoup d'emplois. Durant la phase de

construction proprement dite, l'emploi local va être mobilisé fortement : jusqu'à 800 personnes au plus fort du chantier. L'effectif total sur le futur aéroport pourrait atteindre entre 2 500 et 3 000 personnes.

ENVIRONNEMENT PRIS EN COMPTE

1 650 hectares, c'est la surface nécessaire pour contenir le projet déclaré d'utilité publique. Le périmètre de la concession aéroportuaire est de 1 239 hectares dont une zone de 550 hectares aménagée en 2017 pour les quatre millions de passagers prévus. Dans cette concession, près de 400 hectares sont destinés à des compensations environnementales, telles que la création de nouvelles zones humides, le déplacement d'espèces animales ou la réinstallation d'activités agricoles. 186

hectares seront nécessaires à la réalisation de la desserte routière. 225 hectares inscrits dans la déclaration d'utilité publique ne seront pas exploités et retourneront à leur utilisation actuelle. Enfin, un périmètre de protection des espaces agricoles et naturels de 19 000 hectares, situé entre l'agglomération nantaise et l'aéroport, sera mis en œuvre par le Conseil général de Loire-Atlantique.

NUISANCES

Aujourd'hui, 41 000 personnes subissent directement les nuisances sonores de l'actuel aéroport de Nantes-Atlantique. 45 500 mouvements ont été comptabilisés en 2011 soit 5 500 de plus qu'en 2010. Il est estimé que le futur aéroport impactera, à long terme, une zone de 2 700 habitants.

UNE ÉCO-CONCEPTION

Le futur aéroport du Grand Ouest comptera deux pistes : les atterrissages et les décollages pourront s'effectuer de façon indépendante de manière à

faciliter et minimiser les mouvements des appareils. L'aéroport sera conçu sur un seul niveau : l'accessibilité y sera maximale pour les personnes à mobilité réduite et l'utilisation des équipements fortement consommateurs en énergie (escalators, ascenseurs, etc.) sera réduite. Compte tenu du site naturel dans lequel il va prendre place, ce nouvel aéroport sera conçu pour que son intégration environnementale soit la plus efficace possible : traitement paysager des équipements et des abords, souci de performance énergétique des installations, réalisation d'un bilan carbone suivi jusqu'à cinq ans après le transfert.

« UNE CHANCE POUR LE TERRITOIRE »

Nicolas Terrassier, directeur de l'ADDRN (Agence pour le Développement Durable de la Région Nazairienne) : « La construction de cet aéroport est une chance pour le territoire comme l'ont été en leur temps, dans le domaine maritime et portuaire, les décisions majeures d'implantation de la centrale thermique électrique, de création du terminal méthanier ou du terminal roulier et marchandises diverses de Montoir-de-Bretagne. Aujourd'hui, la gouvernance du territoire peut permettre, pour accompagner ce nouvel équipement, d'assurer l'équilibre entre développement économique et préservation d'un environnement précieux, piliers de l'attractivité du territoire. »